

LETTRE D'INVITATION DU MINISTÈRE DE L'INCLUSION, DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DE LA MIGRATION À LA PRÉSENTATION D'OFFRES D'AVOCATS EN SUISSE POUR LA DÉFENSE DE L'ADMINISTRATION ESPAGNOLE DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE DEVANT LE TRIBUNAL DE LOCATION DU CANTON DE VAUD.

Cher monsieur, madame,

Le Ministère de l'inclusion, de la sécurité sociale et des migrations sollicite ses services dans le cadre d'une procédure devant le tribunal de louage du canton de Vaud.

L'administration espagnole possède une propriété à Yverdon-Les-Bains, dont l'utilisation a été accordée gratuitement à l'association «Círculo Español de Yverdon» pour une période de 4 ans. Cette association a conclu un contrat de location commerciale pour la même durée de 4 ans et le locataire a fait appel de la décision de résilier le contrat après l'expiration du contrat.

Compte tenu du fait que l'association a conclu ce contrat en se présentant comme représentant de l'administration espagnole (ce qui est faux, puisque l'administration espagnole n'a jamais connu ou autorisé le contrat), la réclamation a été dirigée contre l'administration espagnole en tant que propriétaire de l'immeuble. La procédure mentionnée ci-dessus est disponible au siège du Ministère espagnol des migrations, du travail et de la sécurité sociale, en Suisse, à l'adresse suivante: *Kirchenfeldstrasse 42, 3005 Berne*

Vous trouverez ci-joint un projet de contrat de services en français. Si vous êtes intéressé, vous pouvez soumettre, dans un délai maximal de 5 jours ouvrables à compter de la date de publication de la présente lettre d'invitation, une proposition de budget fermé pour tous les actes de procédure résultant de cette procédure, y compris, le cas échéant, les différentes étapes ou instances qui peuvent s'appliquer.

Le marché est attribué à l'offre du montant total le plus bas reçu dans les délais et, en tout état de cause, les offres sont inférieures à CHF 10,000 + TVA

En attendant votre réponse,

David García Francisco

S.G. Adjoint Bureau de la gestion économique et du budget du Ministère de l'intégration, de la sécurité sociale et des Migrations (Par délégation conformément à la résolution du sous-secrétariat du 8 juillet 2021)

Madrid, le 22 juillet 2021

